

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

Dossier à adresser au Service Enfance avant le 30 septembre 2021

NOM et Prénom :				
Date de naissance : (jusqu'à 25 ans - nés à partir du 01/01/1996)				
Adresse :				
Numéro de téléphone :				
Etablissement ou organisme de formation :				
Localisation (entourer la bonne réponse) :	Oise	Hauts-de-France	Hors région	
Formation suivie (entourer la bonne réponse) :	BEP CAP BAC BAC PRO	BTS DUT IUT LICENCE MASTER	CLASSE PREPA BACHELOR PACES	
	AUTRE :			
Niveau d'étude (entourer la bonne réponse) :	CAP OU BEP Avant le BAC Etudes supérieures	1 ^{ère} année Seconde L1 M1	2 ^{ème} année Première L2 M2	3 ^{ème} année Terminale L3
	AUTRE :			
A quel nom le chèque doit-il être établi ?				

Documents à fournir

Tous les documents doivent être **impérativement** présentés en photocopies avec ce document rempli.
Attention : Les dossiers incomplets seront retournés et traités seulement après un nouveau dépôt.

- Carte d'identité + livret de famille
- Certificat de scolarité 2021/2022
- Justificatif de domicile de moins de trois mois, au nom des parents pour les élèves mineurs et au nom de l'étudiant, s'il est majeur

Retrait du chèque d'allocation :

Si un mineur retire lui-même le chèque :

- Copie carte d'identité et autorisation du responsable légal permettant au mineur de retirer le chèque

Si un parent est mandaté pour retirer le chèque de l'étudiant majeur :

- Copie carte d'identité du parent et autorisation écrite du bénéficiaire majeur permettant au parent de retirer le chèque